Food and Agriculture Organization of the United Nations

Qu'est-ce que la base de données Genre et le Droit à la Terre ?

PRÉSENTATION **DE LA GLRD**

Créée en 2010, la base de données Genre et le Droit à la Terre (GLRD) a été développée par la FAO afin de mettre en évidence les principaux facteurs politiques, juridiques et culturels qui influencent la réalisation des droits fonciers des femmes à travers le monde. La base de données est un outil pratique qui fournit des informations actualisées par pays aux décideurs politiques et aux défenseurs des droits des femmes, pour soutenir les processus visant à instaurer un régime foncier plus équitable.

La GLRD sert de plateforme pour répondre, discuter et fournir des informations sur les questions foncières avec l'appui de 84 profils de pays, statistiques foncières ventilées par sexe, et un Outil d'Évaluation juridique (LAT) pour un régime foncier équitable entre les sexes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA BASE DE DONNEES

- Identifier les principaux facteurs politiques, juridiques et culturels qui influent sur la réalisation d'un régime foncier équitable entre les sexes ;
- Mettre en évidence les disparités entre les sexes dans les régimes fonciers ;
- Fournir des statistiques pertinentes sur le genre et l'accès au foncier ;
- Soutenir l'intégration des normes internationales et des meilleures pratiques dans les cadres politiques et juridiques nationaux ;
- Soutenir la réalisation d'un régime foncier équitable entre les sexes ;

CONTENU DE LA BASE DE DONNÉES

84 PROFILS DE PAYS

Une source d'informations sur:

- Des données statistiques: données sur la population, données économiques, sous-alimentation, le taux d'alphabétisation, l'espérance de vie, la part de la population féminine active travaillant dans l'agriculture ainsi que des données sur les régimes fonciers;
- Le cadre juridique national: Les droits inscrits dans la Constitution, les droits fonciers des femmes dans les lois relatives au statut personnel et le droit du travail, en matière successorale, en droit foncier, ainsi que les mesures politiques qui favorisent ou nuisent à la réalisation d'un régime foncier équitable entre les sexes;
- L'état des ratifications des traités et conventions internationales;
- Le droit coutumier;
- Les organisations de la société civile soutenant la mise en place d'un régime foncier équitable entre les sexes.

GENRE ET STATISTIQUES FONCIÈRES (DATA MAP)

La base de données fournit des statistiques foncières à jour ventilées par sexe. Elle contient entre autre des statistiques sur le taux d'exploitants agricoles par sexe et le taux de propriétaires fonciers de sexe féminin. Ces informations sont disponibles par le biais de cartes, graphiques et tableaux.

L'OUTIL D'ÉVALUATION JURIDIQUE POUR UN RÉGIME FONCIER ÉQUITABLE ENTRE LES SEXES (LAT)

L'Outil d'Évaluation juridique pour un régime foncier équitable entre les sexes (abrévié LAT selon son acronyme en anglais) a été développé sous l'égide de la base de données Genre et Droit à la Terre de la FAO dans le but d'apporter des recommandations politiques rapides, ciblées et efficaces pour les Etats Membres de la FAO cherchant à mettre en place un régime foncier équitable entre les sexes. Le LAT repose sur 30 indicateurs juridiques, répartis dans 8 groupes d'éléments pour des recommandations politiques ciblées.

Objectifs du LAT

- Soutenir la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale
- Soutenir la mise en œuvre du Guide technique pour une gouvernance foncière responsable et équitable pour les femmes et les hommes
- Développer la capacité politique et normative des pays à formuler des politiques et législations équitables en matière foncière

Sources du LAT

- Les sections sur le cadre juridique national ont été documentées au fil du temps à partir de sources gouvernementales notamment les journaux officiels et les ministères de l'agriculture, de la justice et de l'égalité des sexes. La section relative à la législation foncière dans la GLRD puise dans la documentation juridique disponible sur FAOLEX, recueillies au fil du temps à partir des journaux officiels - qui compilent les textes de lois et les règlements - envoyés par les Etats Membres de la FAO.
- Les sections contenant des données statistiques s'appuient sur des informations recueillies auprès de différentes sources de données, y compris les enquêtes sur les ménages et les recensements agricoles.

MISE A JOUR DE LA GLRD

Mises à jour régulières

Les profils pays dans la GLRD sont régulièrement mis à jour afin d'incorporer les principaux changements juridiques et politiques qui affectent les droits fonciers des hommes et des femmes.

Les discussions en ligne

L'équipe de la GLRD organise régulièrement des discussions en ligne afin d'inviter des experts et des membres de la société civile à partager des informations, des expériences et des préoccupations qui ont trait à la sécurité foncière des femmes dans les pays sélectionnés. Ces

contributions sont essentielles au bon fonctionnement de la base de données, car elles aident à mettre à jour les sections pertinentes et à générer des informations de qualité pour les utilisateurs. Elles aident à recueillir des informations sur le terrain et à identifier initiatives pertinentes au niveau local qui soutiennent la réalisation d'un régime foncier équitable entre les sexes. Ces informations sont ensuite intégrées dans les sections pertinentes des Profils pays de la GLRD.

En 2013, l'équipe de la base donnée a organisé deux discussions en ligne qui se sont tenues sur le Portail des Terres :

- "Madagascar et le pluralisme juridique : peut-on concilier droit positif et droit coutumier pour promouvoir les droits fonciers des femmes ?", 3-23 juin 2013, en partenariat avec ILC, Landesa, Observatoire du Foncier à Madagascar
- "Immatriculation foncière au Pérou: quel avenir pour la sécurité foncière des femmes?", 2-13 décembre 2013, en partenariat avec ILC, CEPES

PARTENAIRES DE LA GLRD

La base de données GLRD collabore avec d'autres organisations de développement en vue de renforcer les capacités de collecte et de diffusion de données.

- FAOLEX
- Le Portail des Terres
- Landesa et Landwise
- La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC)
- La Banque mondiale et son programme Women, Business and the Law
- Programme de recherche CGIAR sur les politiques, institutions et marchés (IFPRI-PIM)

Pour plus d'informations sur la base de données Genre et le Droit à la Terre:
http://www.fao.org/gender-landrights-database/fr/

©FAO, 2014

I4005F/1/08.14